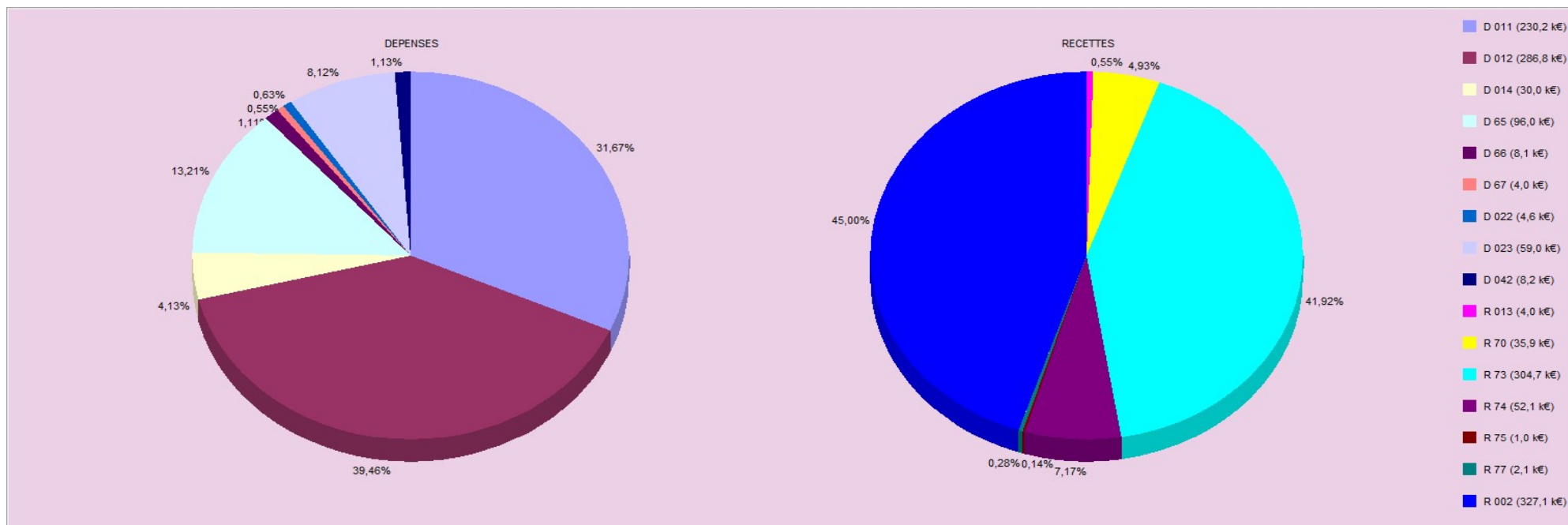


**BUDGET PRIMITIF 2021 - FONCTIONNEMENT**  
**Vue d'ensemble par chapitre de fonctionnement en dépense et recette - Commune de SAINT AUBIN D'ARQUENAY**



Le budget primitif a été voté le 31 mars 2021.

Au sein de chaque chapitre, les articles ne sont pas présentés ici, comme dans le C.A. 2020, mais les dépenses prévues concernent, bien sûr, les mêmes besoins avec des crédits suffisamment dotés.

Le procès-verbal de la séance du 31 mars, présente les montants votés comme ci-contre, les taux d'imposition et les subventions attribuées, limitées du fait de la COVID, qui a arrêté toutes les activités, provisoirement !

<b>Dépenses de fonctionnement</b>		
<b>Chapitre</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
011	Charges à caractère général	230 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	286 800,00
014	Atténuations de produits	30 000,00
65		96 030,00
66	Charges financières	8 050,00
67	Charges exceptionnelles	4 000,00
022	Dépenses imprévues	4 562,00
023	Virement à la section d'investissement	59 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 200,00
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>726 842,00</b>

<b>Recettes de fonctionnement</b>		
<b>Chapitre</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
013	Atténuations de charges	4 000,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	35 850,00
73	Impôts et taxes	304 707,00
74	Dotations, subventions et participations	52 100,00
75	Autres produits de gestion courante	1 010,00
77	Produits exceptionnels	2 065,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	327 110,00
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>726 842,00</b>